


Dimanche 13 octobre 2019

La Romandie

Exposition avec CAC

P A Y E R N E



Retriever Club  Groupe Romand



w w w . r e t r i e v e r - r o m a n d . c h

Payerne



Histoire

Une colline au cœur de la plaine

Les premières traces d'occupation de la colline au cœur de la ville de Payerne remontent aux II^e-III^e siècles après Jésus-Christ. A l'écart de la grande ville d'Aventicum, alors capitale de l'Helvétie romaine, une famille influente fait construire une grande *villa*, un riche établissement rural. Cette famille des *Paterni* donnera plus tard son nom à la ville : *Paterniacum*. A la fin du VI^e siècle, l'évêque Marius, saint Maire, évêque d'Avenches, fonde une chapelle dédiée à la Vierge Marie. Nous ignorons l'emplacement exact de ce premier lieu de culte chrétien, consacré le 24 juin 587.

L'Abbatiale

Haut-lieu de l'art roman et centre culturel reconnu

L'église abbatiale de Payerne, construite dès la seconde moitié du XI^e siècle, est un édifice roman de première importance en Suisse.

L'église et son environnement architectural immédiat, historiquement liés à l'Abbaye de Cluny, forment aujourd'hui un cadre exceptionnel qui accueille régulièrement des offices religieux, des concerts et des expositions d'art et d'histoire.

Date / Datum : **Dimanche / Sonntag 13.10.2019**

Lieu / Ort : **1530 Payerne (VD)**
Halle des fêtes
Avenue du Stade 6 - 1530 Payerne
GPS : 46°49'27.0"N 6°56'31.5"E

Organisation : **Comité du Groupe Romand du RCS**



Exposition : **La Romandie**
Exposition avec CAC / *Exposition mit CAC*

Juges / Ritter :

Ring 1
Races/ Rasse : **Mme Joy Venturi-Rose (GB)**
Labrador Retriever

Ring 2
Race / Rasse : **Mme Di Arrowsmith (GB)**
Golden Retriever
Chesapeake Bay Retriever
Curly Coated Retriever
Nova Scotia Duck Tolling Retriever

Ring 3
Races / Rassen : **Mme Vivienne Bowen (GB)**
Flat Coated Retriever

Juges sous réserve de modification / *Richteränderungen vorbehalten*

Programme / Tagesprogramm :

08h30 Arrivée des chiens, contrôle vétérinaire /
Einlass der Hunde, Veterinärkontrolle

09h30 Début des jugements / *Beginn des Richtens*

Inscriptions / Meldescheine : **en ligne sur / Online : www.onlinedogshows.eu**



Liens / *links* : www.retriever-romand.ch ou www.retriever.ch
Seules les inscriptions en ligne sont acceptées /
Nur Online-Registrierungen werden akzeptiert

**Délai d'inscription /
Meldeschluss :**

1er délai / 1. *Frist* : **08.09.2019**
dernier délai / *letzte Frist* : **29.09.2019**

**Tarif d'inscription /
Meldegebühren :**

Classes : Jeune, intermédiaire, ouverte, utilité et champion
Klasse : Jugend, Zwischen, Offene, Gebrauch und Champion

	1 ^{er} délai 08.09.2019		dernier délai 29.09.2019	
1 ^{er} chien	CHF	55.00	CHF	65.00
	€	53.00	€	62.00
2 ^{ème} chien	CHF	45.00	CHF	55.00
	€	44.00	€	53.00
chien suivant	CHF	35.00	CHF	45.00
	€	34.00	€	44.00

Classe : puppy, très jeune et vétérân

Klasse : Welpen, Jüngsten und Veteran

par chien	CHF	25.00	CHF	25.00
	€	24.00	€	24.00

**Prix souvenir :
Erinnerungspreis :**

A chaque participant /
für jeden Teilnehmer

Itinéraire / Anfahrt :

Autoroute / *Autobahn* A1 E25 :
Genève - Lausanne > **Berne** / *Zürich - Bern* > **Lausanne**
Sortie / *Ausfahrt* : **n°27 Payerne**
puis suivre les panneaux / *dann den Schildern folgen*
Payerne - Centre - Halle des Fêtes

**Challenges /
Wanderpreise :**

Tous les challenges gagnés en 2018 doivent être retournés en bon état, gravés du nom complet du chien et de l'année 2018.

Alle in 2018 gewonnenen Wanderpreise müssen in einwandfreiem Zustand, graviert und mit dem Namen des Hundes zurückgesandt werden

avant le / spätestens am 29.09.2019

à :/ *an* : **Sonnay Christiane**

Route d'Yvonand 12, 1522 Lucens

Tél.: 021 906 71 42

**Conditions /
Bedingungen**

Les challenges gagnés par les exposants domiciliés à l'étranger, ne peuvent pas être emportés et seront gravés par l'organisateur.

Les challenges restent propriété du comité d'organisation de l'exposition.

Wanderpreise, gewonnen von Aussteller mit Wohnsitz im Ausland, werden nicht verteilt, sie werden aber vom Veranstalter kostenlos graviert. Die Wanderpreise bleiben Eigentum vom Organisations-Komitee der Ausstellung.

Présentation des juges :

Di Arrowsmith (Fleetapple)

traduit par O. P.



C'était un colley (berger écossais) qui m'a appris à marcher et depuis lors je suis toujours accompagnée de chien. J'ai grandi à la campagne en Grande-Bretagne, les chevaux, les poneys et les chiens sont ma vraie passion. Après avoir participé aux expositions et jugé des compétitions équestres de poneys et chevaux, les concours canins m'intéressent rapidement.

Au Royaume-Uni j'ai participé à l'organisation d'expositions et j'ai remporté des titres de champion, en 1981 j'ai remporté un titre en groupe de chiens. En 1988, j'ai formé mon Braque de Weimar, qui est devenu le premier champion en Field Trial de sa race.

Ma première expérience en tant que juge a eu lieu en 1976, maintenant je juge toutes les races de chien de chasse en classe ouverte. Au Royaume-Uni et à l'étranger, j'ai l'attribution de certificat pour le Kennel Club Challenge dans 14 races de chiens

de chasse. J'ai eu le privilège d'avoir jugé le Championnat Gundog en tant que juge de groupe à Crufts en 2016.

J'ai l'habitude d'être des deux côtés en expositions, bénéficiant à la fois d'un niveau significatif.

Je suis accréditée par le Kennel Club comme entraîneuse pour la conformation et pour le mouvement. Je suis en plus la seule distinguée pour le "Panel A" comme juge Field Trial et pour juger le groupe chien de chasse à ce haut niveau.

Je possède actuellement un petit élevage de Braque Allemand, Labrador Retriever et de Terrier de travail.

Di Arrowsmith was taught to walk by a Rough Collie and has never been without the company of dogs in her life time. Having grown up in the British Countryside, horses, ponies and dogs were her passion. Having exhibited and judged show ponies and show hunters; Di soon became interested in the canine competitive scene Competing on bench and in the field in the UK she made up show and full Champions, winning a gundog group in 1981, In 1988 she trained and handled her Weimaraner his crown the breed's first Field Trial Champion.

Her first judging appointment was in 1976 she now judges all gundogs at open level, at home and abroad awarding UK Kennel Club Challenge Certificates in 14 of the gundog breeds. A championship show gundog group judge, she was privileged to judge this group at Crufts in 2016.

Di claims to be truly bench and field enjoying both at a significant level.

She is a Kennel Club Accredited Trainer for conformation and movement. She has the added distinction of being the only Kennel Club A panel judge for field trials who is also approved to judge the gundog group at this prestigious level.

She currently keeps a small kennel of German Shorthaired Pointers, Labrador Retrievers and a working terrier.

Vivienne Bowen (Clandrift)

Eleveuse de Flat Coated Retriever
Züchter von Flat Coated Retriever

Joy Venturi-Rose (Leospring)

traduit par O. P.



J'ai eu des Labradors Retriever depuis 1975. Tout d'abord, pour le travail, qui a conduit au succès dans les Field Trials où j'ai soit élevé soit été propriétaire de dix vainqueurs dans cette discipline. Ce fut avec ma deuxième Labrador femelle noire, issue de lignées de beauté mais qui vivait avec un garde-chasse, que je me suis intéressée au Labrador Dual-Purpose (travail et beauté). Elle a rapidement eu du succès lors des expos, menant à une lignée de labradors qui non seulement travaillent mais qui concourent lors des expositions de beauté. Nos étalons ont produit des Champions de Beauté et

de Field Trials, y compris un gagnant du Crufts Best of Breed, lequel a eu des prix en Field Trial sous ma conduite.

Je décerne des CC en Labradors depuis 2000, je juge également d'autres races de chiens de chasse dans les expositions ouvertes. Je suis également juge au panel B au UK Kennel Club. J'ai aussi été propriétaire de English Springer Spaniels.

Comme je m'intéresse à tous les animaux, je me suis qualifiée en tant qu'infirmière vétérinaire en 1975 et j'ai finalement fait une carrière dans l'enseignement de cette discipline et des soins aux animaux.

Je suis également titulaire d'une licence en éducation et d'une maîtrise en sciences du comportement animal.

Nous sommes membres de l'Assured Breeders Scheme du UK Kennel Club et utilisons pleinement leurs schémas de dépistage pour les hanches et les coudes, plus les schémas ADN pertinents.

J'ai jugé des expositions et des concours de travail dans dix pays européens, au Japon et au Kenya. J'ai déjà eu le plaisir de juger en Suisse plusieurs fois au cours des années et j'ai vraiment hâte d'y retourner, merci beaucoup de m'avoir invité.

We have kept Labrador Retrievers since 1975. Firstly, for work, which led to success in Field Trials having bred or owned ten Field Trial winners. It was with my second Labrador a black bitch who was show bred but who's mother was owned by a game keeper that I got interested in the Dual Purpose Labrador she quickly did well in the show ring and helped lead to a line of Labradors all of whom work and show. Our dogs have produced a number of Champions in the ring including a Crufts Best of Breed winner who I also handled to achieve field trial awards and a Field Trial Champion.

I have been awarding CCs in Labradors since 2000 and judge other gundog breeds at open show level. I am also a UK KC B panel Field Trial judge and have also owned English Springer Spaniels.

Being interested in all animals I qualified as a Veterinary Nurse in 1975 and eventually pursued a career teaching veterinary nursing and animal care.

I also hold an Education Degree and a Masters of Science Degree in Animal Behaviour.

We are members of the UK Kennel Club's Assured Breeders Scheme and make full use of the KC/BVA Hip, Elbow eye and relevant DNA schemes.

I have judged shows and working events in ten European countries and also in Japan and Kenya. I have judged a number of times in Switzerland and very much look forward to judging again and I thank the committee for their invitation.

Règlement d'exposition :

1. L'exposition est organisée conformément au RE de la SCS. Sur demande, celui-ci peut être obtenu directement auprès du Secrétariat de la SCS, Sagmattstrasse 2, case postale, CH-4710 Balsthal (ou être imprimé sous le format PDF sur le site de la SCS sous www.skg.ch). Le CAC et le Réserve-CAC sont attribués selon le règlement de la SCS.
2. Après le 2^{ème} délai d'inscription, l'exposant sera informé si son chien a été accepté ou refusé. Tous les papiers d'exposition nécessaires seront remis à l'exposant au secrétariat du jour de l'exposition.
3. L'organisateur assure les chiens exposés contre les risques de dommages résultant d'incendies et d'explosion (max. de CHF. 2000.-); la direction de l'exposition n'est pas responsable d'autres dommages ou pertes (vols, fugues, blessures, etc.).
4. Par sa signature sur le bulletin, l'exposant s'engage à payer la finance d'inscription et déclare connaître le règlement des expositions de la SCS.
5. L'inscription d'un chien dans plusieurs classes n'est pas autorisée.
6. Une photocopie du certificat d'ascendance doit être jointe à chaque bulletin d'inscription.
Classe Champion : photocopie des preuves des titres de champion.
Classe utilité : photocopie de l'attestation de la fédération nationale, certifiant que le chien a obtenu les qualifications exigées.

7. Préparation des chiens :

Mise à part le toilettage au peigne et à la brosse, toute autre préparation ou manipulation des chiens, par quelque moyen ou artifice que ce soit est interdite dans le cadre de l'exposition. Il en va de même pour l'utilisation d'une potence destinée à immobiliser le chien. Le papillotage ou le tressage du poil des chiens sont interdits.

8. Amener des chiens (chiots)

Il est interdit d'amener des chiots âgés de moins de trois mois. Des chiots de 3 à 6 mois sont acceptés uniquement sur présentation de la preuve écrite (carnet d'animal domestique ou vaccination) de la protection de vaccination complète. Il est interdit d'amener des chiens non inscrits dans l'enceinte de l'exposition, dans le but de les vendre.

9. Vaccinations

Exposant suisse :

L'obligation de la vaccination antirabique a été abolie. Cependant, si vous désirez protéger votre chien, nous vous recommandons de le faire vacciner contre la rage, la maladie de carré, l'hépatite virale contagieuse, la leptospirose, la parvovirose et la toux du chenil.

Exposant étranger :

Veillez observer les prescriptions concernant l'entrée en Suisse. Le certificat vétérinaire de vaccination contre la rage est indispensable. La vaccination doit intervenir au moins 30 jours avant le passage de la frontière et sa validité ne doit pas dépasser un an.

10 Comportement des chiens

Il n'y aura pas de boxes à disposition. Si vous désirez garder vos chiens auprès de vous, tenez-les en laisse et veillez à la propreté du terrain. Des toilettes pour chiens, des sacs à déchets et des poubelles en nombre suffisant seront à disposition. Merci d'avance.

11 Classe Vétérans

Les mâles castrés peuvent être exposés dans la classe vétérans.

Ausstellungsreglement :

1. Die Ausstellung wird nach des AR und AB/AR der SKG durchgeführt. Diese können direkt beim Sekretariat des SKG, Sagmattstrasse 2, case postale, CH-4710 Balsthal, bezogen werden (oder kann auf des Webseite des SKG, in Format PDF www.skg.ch geladen werden). CAC und ResCAC werden nach den Bestimmungen der SKG vergeben.
2. Nach dem 2. Meldeschluss erhält der Aussteller die Mitteilung, ob sein Hund angenommen oder zurückgewiesen ist. Alle notwendigen Ausstellungspapiere werden am Ausstellungstag im Sekretariat ausgehändigt.
3. Die AL versichert die ausgestellten Hunde gegen Schädigung durch Feuer oder Explosion (max. FR. 2000.-); sie übernimmt aber keinerlei Haftung für andere Schäden oder Verluste (Diebstahl, Entlaufen, Verletzungen usw.).
4. Mit der Einsendung des Meldescheines verpflichtet sich der Tierhalter zur Bezahlung des Standgeldes. Er erklärte, das AR und AB/AR der SKG zu kennen.
5. Eine Meldung des gleichen Hundes in mehreren Klassen ist nicht zulässig.
6. Jeder Meldung ist eine Fotokopie der Abstammungsurkunde beizulegen.
Championklasse: Fotokopie des Championausweises
Gebrauchshundeklasse: Fotokopie des Bestätigung des zuständigen Landesverbandes über eine erfolgreich bestandene Gebrauchshundeprüfung.
7. **Zurechtmachen der Hund**
Ein über das Kämmen und Bürsten hinausgehendes Zurechtmachen von Hunden unter Verwendung jeglicher Mittel und Hilfen ins untersagt. Gleiches gilt für das Halten eines Hundes an einem so genannten Galgen. Das Wickeln oder Einflechten der Haare ist auf der Ausstellung verboten.
8. **Mitbringen von Hunden**
Das Mitbringen von Welpen unter drei Monaten ist generell verboten. Das Mitbringen von Welpen von drei bis sechs Monaten ist nur dann zugelassen, wenn des schriftliche Nachweis über des vollständigen Impfschutz (mittels Heimtier- oder Impfausweis) erbracht werden kann. Das Mitbringen von nicht zur Ausstellung gemeldeten Hunden jeglichen Alters auf das Ausstellungsgelände mit Zweck diese zu veräussern, ist untersagt.
9. **Impfungen**
Aussteller aus der Schweiz :
Das Tollwut-Schutzimpfungsobligatorium wurde aufgehoben. Zum Schutze ihres Hundes empfehlen wir ihnen jedoch, diesen gegen Tollwut, Staupe, Hepatitis, Leptospirose, Parvovirose und Zwingerhusten impfen zu lassen.
Aussteller aus dem Ausland :
Beachten Sie die Einreisebestimmungen in die Schweiz. Tierärztliches Tollwutimpfzeugnis an der Grenze unbedingt erforderlich. Die Impfung muss mindestens 30 Tage vor Grenzübertritt erfolgt sein und darf nicht älter als ein Jahr sein.
10. **Verhaltensregeln**
Es stehen keine Boxen zur Verfügung. Die Hunde sind auf dem ganzen Ausstellungsgelände an der Leine zu führen. Bitte sorgen sie dafür, dass das Gelände nicht verunreinigt wird. Versäuberungsplätze, Abfallkübel und Kotaufnahmesäcke stehen zur Verfügung.
11. **Veteranenklasse**
In der Veteranenklasse dürfen kastrierte Rüden ausgestellt werden.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS DU GROUPE ROMAND DU RCS
NÄCHSTE ERNENNUNG DER REGIONALGRUPPE ROMANDIE VON RCS

WORKING TEST SUISSE ROMANDE
28+29 SEPTEMBRE 2019



LA FAMILIALE

**AVEC
LE 27^{ème} PUPPY & VETERAN SHOW**



avec attribution de CAC

**LA
NATIONALE LEMANIQUE**